



Commune de Modave

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur DEBOUCHE Charles et Madame LELUX Marie France demeurant à 4577 Modave.

Le terrain concerné est situé Rue Tibiémont, 4 à 4577 Modave et cadastré division 1, section C n°75L.

Le projet consiste en la création d'un logement dans une dépendance de ferme et régularisation de la construction d'un hangar pour piste équestre et la régularisation d'une piste équestre extérieure, et présente les caractéristiques suivantes : Le projet implique peu de modifications sur le bâtiment existant :

- fermeture d'une ouverture sur le pignon ; que le matériau prévu est un moellon calcaire (similaire au parement existant) ;

- création de deux nouvelles ouvertures verticales sur le pignon ;
- création de deux ouvertures en toiture, sur le versant N-O ;

- placement d'un bardage sur la partie haute du pignon ;

La piste équestre extérieure présente une surface de 1235m², le terrain naturel a eu peu de modification.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40, R.IV.40-1 et D.VIII.13 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté **sur rendez-vous** durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Modave, Service Urbanisme, Place Georges Hubin, 1 à 4577 Modave ;

- Sans rendez-vous : le mardi de 8h30 à 12h00
- Sur rendez-vous : le lundi de 14h à 20h00 et du mercredi au vendredi de 8h30 à 12h00

Pour les consultations entre 16h00 et 20h00, un rendez-vous doit être pris au plus tard le vendredi qui précède auprès du service urbanisme - téléphone : 085/41 02 20 Ext.3 mail : urbanisme2@modave.be ou urbanisme2@modave.be

L'enquête publique est ouverte le 23 mai 2025 et clôturée le 06 juin 2025.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Modave, Place Georges Hubin, 1 à 4577 Modave ;
- par télécopie au numéro 085/410.225 par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@modave.be ou urbanisme2@modave.be
- remises au service urbanisme **sur rendez-vous** dont le bureau se trouve au sein de l'Administration communale de Modave, Place Georges Hubin, 1 à 4577 Modave,

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : « Réclamation enquête publique - U - 2051 »

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 06 juin 2025 à 10:00 à l'Administration communale, service urbanisme.